

Appel à communication
Colloque international du projet
Histoire de l'enseignement public de la musique en France au XIX^e siècle (1795-1914)
Soutenu par l'Agence nationale de la recherche (programme HEMEF/CULT 2013)

Archives nationales ; Bibliothèque nationale de France ; Conservatoire national de musique et de danse de Paris ; Ecole Pratique des Hautes Etudes ; Institut de recherche en musicologie

**Enseignement de la musique et vie musicale en France et en Europe
(1795-1914)**

11-13 mai 2017

Paris, Institut national d'histoire de l'art et Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris

Le développement d'un enseignement musical professionnalisant dans les grandes capitales européennes au cours du XIX^e siècle s'accompagne de profondes mutations des pratiques musicales. La création du Conservatoire national de Paris en 1795 accentue par exemple le clivage entre musiciens amateurs et professionnels : l'institution impose un répertoire de plus en plus virtuose à ses élèves chanteurs et instrumentistes, influençant aussi de ce fait les orientations des classes d'écriture et composition musicales.

La vie musicale parisienne, et plus largement française, est en effet profondément marquée par les conséquences de la création de ce Conservatoire national. Conçu d'abord comme instrument de glorification de la Nation, il ambitionne de devenir, dès le début du XIX^e siècle, une institution centralisatrice et normative : son influence s'étend alors aux provinces françaises, et au-delà des frontières du pays.

Le Conservatoire n'éclipse pas les autres formes d'enseignement musical, mais devient progressivement un modèle contre lequel s'ériger ou sur lequel s'aligner. Qu'il s'agisse d'écoles en partie subventionnées par l'Etat, comme celles de Choron, de Niedermeyer et à la fin du siècle, comme la Schola cantorum, ou encore des institutions privées, les différents établissements d'enseignement musical actifs au cours de ce siècle prennent position sur des questions que soulève l'institution : le choix des méthodes pédagogiques, du répertoire, le déroulement de la scolarité des élèves, leur future insertion dans la vie professionnelle sont l'objet de nombreuses discussions.

En se fondant sur certains des thèmes développés au sein du projet « Histoire de l'enseignement musical public en France au XIX^e siècle (1795-1914) », soutenu par l'Agence nationale de la recherche, ce colloque souhaite approfondir notamment les domaines suivants :

1- Le paysage éducatif musical général en France au XIX^e siècle

Quelles institutions s'ouvrent-elles aux jeunes gens désireux de devenir des musiciens, amateurs ou professionnels ? Les sujets proposés pourront s'intéresser au Conservatoire national, mais aussi à tous les autres types d'établissements : écoles de musique privées, subventionnées par l'Etat ou non ; enseignement de la musique dans la sphère religieuse ; dans l'enseignement général.

2- Le Conservatoire national, son influence et ses contradicteurs

Quel était le fonctionnement administratif de cette institution ? Quels en étaient les choix pédagogiques et artistiques ? Dans quelle mesure a-t-elle joué un rôle de modèle, ou de contremodèle, pour d'autres institutions d'enseignement, en France et à l'étranger ? Les carrières des élèves (lauréats ou non) ainsi que celles des professeurs pourront faire l'objet d'une attention particulière.

3- Les répertoires pédagogiques développés au XIX^e siècle, en France et à l'étranger

L'univers musical dans lequel les jeunes élèves accédaient à un statut professionnel était constitué du répertoire enseigné dans les classes et imposé aux concours de fin d'année. Ce répertoire était-il tourné vers le passé de l'histoire de la musique, contribuant ainsi à constituer un répertoire « canonique » ? Permettait-il plutôt aux élèves de se familiariser avec le langage musical de leur époque ? Existe-t-il un lien entre le répertoire des concerts et celui que l'on enseignait dans les conservatoires européens ? Quelles indications ce répertoire nous donne-t-il sur les défis techniques, esthétiques et interprétatifs que devaient relever les élèves ? Comment les rééditions successives des ouvrages pédagogiques, leurs traductions éventuelles, leur circulation en Europe et dans le monde nous renseignent-elles sur une conception partagée de la pédagogie ou de la technique instrumentale, ou encore sur l'influence des institutions qui produisent ces ouvrages ?

4- Comment devient-on un musicien professionnel au cours du XIX^e siècle, en France et à l'étranger ?

Quelles étapes scandent-elles le processus de professionnalisation des jeunes artistes ? On portera une attention particulière aux cursus prévus par les conservatoires ou les autres établissements. Les élèves respectent-ils ces parcours pédagogiques ? Quels facteurs extra-musicaux, tels que les traditions musicales régionales, l'origine géographique ou sociale, ou encore la question du genre, influencent-ils l'apprentissage ou les carrières ultérieures des élèves ?

5- Les sources pour l'histoire de l'enseignement de la musique, en France et à l'étranger

Il s'agit ici d'explorer des fonds déjà mis en lumière et de susciter la découverte de nouvelles sources documentaires et archivistiques sur tous les types d'enseignement considérés. Quelles nouvelles interrogations ces documents font-ils naître ?

6- Relations entre enseignement et vie musicale

Dans quelle mesure les institutions d'enseignement ont-elles pu exercer une influence sur la vie musicale nationale ? Les répertoires appris et pratiqués pendant les études, les techniques préconisées par les professeurs et développées dans les ouvrages pédagogiques, le cadre de l'apprentissage de la composition enfin, ont-ils eu des conséquences sur des éléments aussi constitutifs de la vie musicale que le style d'exécution des interprètes, les programmes des concerts, la forme même des pièces qu'on pouvait y donner ?

Les propositions de communication associant plusieurs des axes énumérés ci-dessus seront accueillies avec le plus vif intérêt.

Le colloque prévoit deux types d'interventions : des communications orales de vingt minutes et des communications « affichées » (posters). Les posters seront groupés par thématiques et affichés tout au long du colloque dans les espaces dédiés. Leurs auteurs auront la possibilité de les commenter à des moments prévus à cet effet. Le poster devra se conformer au format standard A0 (hauteur 120 cm x largeur 80 cm).

Les langues du colloque sont le français et l'anglais.

Comité scientifique :

Rosalba Agresta, HEMEF
Mathias Auclair, BNF
Jean-Pierre Bartoli, université Paris-Sorbonne
Philippe Brandéis, CNSMDP
Rémy Campos, CNSMDP
Cécile Davy-Rigaux, CNRS
Marie Duchêne-Thégarid, HEMEF
Florence Gétreau, CNRS
Guy Gosselin, université de Tours
Emmanuel Hondré, Philharmonie de Paris
Frédéric de la Grandville, université d'Amiens
Catherine Massip, EPHE
Catherine Mérot, Archives nationales
Cécile Reynaud, BNF/EPHE

Comité d'organisation : Rosalba Agresta, Cécile Reynaud (responsable), Marie Duchêne-Thégarid

Modalités de soumission

Les propositions de communication ou de poster, en français ou en anglais, doivent comporter un titre, un résumé (2000 signes maximum) et une courte notice biographique (1000 signes maximum).

Elles doivent être envoyées **avant le 1^{er} octobre 2016** à :

Rosalba Agresta : rosalbagresta@gmail.com
Marie Duchêne-Thégarid : marie.thegarid@gmail.com
Cécile Reynaud : cecile.reynaud@ephe.sorbonne.fr